

Les langues dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* 1984-2009

Isabelle Pigeron-Piroth, Fernand Fehlen

IPSE Identités. Politiques, Sociétés, Espaces
Laboratoire de linguistique et de littératures luxembourgeoises



1	Introduction	3
2	Méthodologie	6
2.1	La constitution de l'échantillon	6
2.2	Les variables prises en compte	8
3	L'étude des offres	9
3.1	Le nombre de langues exigées	9
3.1.1	L'absence de demande linguistique explicite	9
3.1.2	La demande d'une seule langue	11
3.1.3	Le bilinguisme et le trilinguisme	11
3.1.4	Et dans la presse gratuite ?	12
3.2	La langue de rédaction de l'annonce	13
3.2.1	Les trois-quarts des offres du <i>Luxemburger Wort</i> rédigées en français	13
3.2.2	L'utilisation du français dans l'Essentiel	14
3.3	Les compétences linguistiques	14
3.3.1	Le français la langue la plus demandée	14
3.3.2	Le luxembourgeois la langue la plus souhaitée	15
3.3.3	La langue de rédaction de l'annonce	15
3.4	Les langues exigées selon la branche d'activité	17
3.5	Une analyse du contenu des annonces	20
3.5.1	Les métiers et leurs langues	20
3.5.2	Deux façons distinctes de demander le luxembourgeois	21
4	Conclusion	23
5	Bibliographie	24

Résumé:

Cette étude propose une analyse des demandes linguistiques figurant dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* sur la période 1984-2009. A partir d'un échantillon de 60 éditions du quotidien national, l'étude passe en revue l'évolution des demandes linguistiques, mais aussi des compétences exigées ou souhaitées, et souligne les différences entre les branches d'activité.

Working Paper 2-2010

Novembre 2010

IPSE Identités. Politiques, Sociétés, Espaces
Laboratoire de linguistique et de littératures luxembourgeoises

Université du Luxembourg

Faculté des Lettres Faculté de Lettres, Sciences Humaines, Arts et Sciences de l'Education

Campus Walferdange

Route de Diekirch

L-7220 Walferdange

tél: +352 46 66 44 6634

www.lux.ipse.uni.lu

Les langues dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* 1984-2009

Isabelle Pigeron-Piroth, Fernand Fehlen

1 Introduction

Le Luxembourg est un pays multilingue. Les Luxembourgeois parlent en général le luxembourgeois, leur langue nationale, ainsi que le français et l'allemand qui sont les deux autres langues administratives du pays. On a pris l'habitude d'appeler celles-ci les « trois langues usuelles du pays ». D'après le sondage BaleineBis¹, 98% des Luxembourgeois parlaient², en 2008, la langue luxembourgeoise, 96% le français, et 92% l'allemand. L'anglais parlé par 68% des Luxembourgeois constitue en quelque sorte leur première langue étrangère. Mais le niveau de compétence, surtout en ce qui concerne la maîtrise du français, est très variable. Il dépend non seulement du niveau d'instruction, mais aussi de la région de résidence et de l'âge. Les personnes âgées habitant le nord du pays sont les moins multilingues.

Parmi la population résidente, on compte 43.1% d'étrangers (en janvier 2010). La plupart des étrangers (37% en 2010) sont de nationalité portugaise, et la seconde nationalité la mieux représentée est la nationalité française (13.7%),

¹ Sondage téléphonique réalisé par TNS-ILReS auprès de 2795 résidents du Luxembourg en 2008.

² Comme mesure de la maîtrise d'une langue, nous utilisons l'énumération des langues les mieux parlées. Nous avons pris en compte les cinq premières langues indiquées (Fehlen, 2009, tableau 9 p.81)

devant les Italiens (8.4%) et les Belges (7.7%). Selon le sondage BaleineBis, 94% des résidents étrangers disent parler le français, 54% le luxembourgeois, 50% l'allemand, et 48% l'anglais. Le degré de maîtrise des trois langues usuelles du pays est très inégal selon l'origine de la population étrangère. Si leur langue maternelle est le français ou l'allemand, ils n'éprouvent souvent pas la nécessité d'apprendre les deux autres langues, surtout si celles-ci ne sont pas parlées dans leur environnement professionnel. S'ils ne maîtrisent aucune des trois, leur choix dépendra de leurs connaissances préalables. Ainsi les immigrés des pays romanophones privilégieront l'apprentissage du français qui leur servira de porte d'entrée dans la société luxembourgeoise. S'ils s'installent définitivement (ou en tout cas pour une longue période) au Luxembourg, ils verront plus d'intérêt à apprendre aussi le luxembourgeois³.

La langue luxembourgeoise, déclarée langue nationale par la loi de 1984⁴ – statut que d'aucuns veulent entériner en l'inscrivant dans la constitution, à l'instar de la France – est considérée par la plupart des Luxembourgeois comme fondement de leur identité. La loi leur garantit d'ailleurs, qu'ils puissent communiquer en luxembourgeois avec l'administration publique. Ils l'attendent aussi de tous les autres services publics, même si ceux-ci n'ont pas cette obligation. Si les Luxembourgeois dotés d'un fort capital culturel et par conséquent maniant bien les langues étrangères (surtout le français) sont ravis de pouvoir faire montre de leurs compétences linguistiques, d'autres moins instruits seront mal à l'aise, s'ils sont obligés de parler français dans un commerce ou un restaurant. Non pas parce qu'ils ne sauront s'exprimer et communiquer avec le personnel, mais parce qu'ils ne se sentiront pas à la hauteur de la norme que l'école luxembourgeoise leur a inculquée. Ils préféreront donc des commerces où ils seront servis dans leur langue maternelle. A contrario, les étrangers venus au Luxembourg et qui ont fait l'expérience du multilinguisme s'attendent à être compris dans les administrations et les commerces s'ils parlent français ou allemand, voire anglais. D'où la grande demande, à tous les niveaux, pour un personnel non seulement luxembourghophone, mais multilingue.

Du fait de la croissance de l'économie luxembourgeoise, l'emploi intérieur a fait plus que doubler entre 1985 et 2009 pour passer de 160 200 à 357 200 travailleurs. Ceci n'a été possible que par le recours aux immigrés, qui forment une population hétérogène (certains étant très qualifiés et d'autres très peu qualifiés), mais aussi aux frontaliers dont la motivation à apprendre les langues du pays est moins grande que celle des immigrés. En mars 2009, on compte quelques 147 400 salariés frontaliers. Environ 75% d'entre eux viennent de France et de Belgique, les 25% restants viennent d'Allemagne. Le nombre élevé de travailleurs frontaliers venant de France et de Belgique a contribué à renforcer l'importance du français dans le cadre du travail. Les frontaliers francophones étant surreprésentés dans des secteurs avec un fort contact avec la clientèle, comme le commerce et l'horeca, leur présence dans la vie publique est encore plus grande que leur poids numérique dans les statistiques de l'emploi. Et ceci surtout dans la ville de Luxembourg où la langue française semble devenir la langue de communication principale.

Une analyse des nationalités des personnes travaillant dans le commerce de détail nous révèle qu'entre 1995 et 2009, les salariés francophones de nationali-

³ Baleine Bis, p. 214 sq.

⁴ Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues.

té belge et française ont vu leur part augmenter fortement au sein de ce secteur (de 29% en 1995 à 44% en 2009), au détriment des salariés luxembourgeois (43% en 1995 et 26% en 2009).

Malgré l'importance numérique des travailleurs frontaliers et leur forte progression dans l'emploi, leurs pratiques linguistiques sont encore peu connues voire-même méconnues. La plupart des études sociolinguistiques s'intéressent en effet uniquement à la population résidente. Pour remédier à cette lacune, une étude qualitative concernant les pratiques linguistiques des frontaliers sur leur lieu de travail au Luxembourg est actuellement en cours à l'Université du Luxembourg⁵.

Du fait de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (en matière linguistique), le marché de l'emploi s'est segmenté.

Les salariés luxembourgeois sont nombreux à travailler dans ce que l'on pourrait appeler le « champ national » de l'emploi ou le secteur « protégé », recherchant un certain « refuge », dans un contexte de concurrence accrue. Ils tentent de faire-valoir au sein de ce « secteur protégé » des compétences (notamment linguistiques) qui se sont raréfiées sur le marché de l'emploi, du fait du recours massif à la main-d'œuvre étrangère.

S'il fallait définir ce concept de secteur « protégé », nous dirions, de façon générale, qu'il comprend les activités nécessitant la nationalité luxembourgeoise et/ou la maîtrise des trois langues administratives du pays, ainsi qu'une certaine connaissance du Luxembourg et de ses pratiques (par le biais des relations, des connaissances, d'un certain ancrage ...). De ce fait, le secteur « protégé » est surtout accessible aux nationaux et aux résidents implantés de longue date au Luxembourg. Assez vaste, le secteur protégé inclurait le secteur public, ainsi que la santé et l'action sociale, et les activités associatives et culturelles (syndicats de salariés, organisations associatives par exemple). On pourrait également y ajouter les travailleurs indépendants et les agriculteurs, en considérant l'importance que représentent les connaissances du Luxembourg et de ses langues dans l'exercice de ces activités, mais aussi le rôle attribué à l'ancrage dans la société luxembourgeoise. La connaissance des trois langues du pays et l'ancrage dans la société luxembourgeoise, constituent une « ressource d'enracinement » (Elias et Scotson, 1997) réglant l'accès à de nombreux postes. Cette définition élargie nous conduirait à considérer qu'environ 63 000 travailleurs salariés et non salariés luxembourgeois font partie du secteur protégé en 2008, soit 56.6% de l'ensemble des actifs luxembourgeois ayant un emploi (Pigeron-Piroth, 2009).

Le secteur public constitue en quelque sorte le noyau dur du secteur « protégé », dans le sens où il est le plus « exigeant » en termes de modalités d'accès (en tout cas pour la fonction publique qui, selon les cas, demande la nationalité luxembourgeoise et/ou la connaissance adéquate des trois langues administratives). Les salariés luxembourgeois sont près de 42 000 à exercer une activité dans le secteur public⁶ en mars 2008, ce qui représente 42.3% de l'ensemble des salariés de nationalité luxembourgeoise. Ce pourcentage n'a fait qu'augmenter depuis 1995.

⁵ Elle est réalisée par Julia De Bres et Anne Franziskus, toutes deux sociolinguistes au Laboratoire de linguistique et de littératures luxembourgeoises.

⁶ On a défini le secteur public comme comprenant l'ensemble des fonctionnaires et des salariés ayant un employeur de droit public, ainsi que ceux des Chemins de Fer (CFL) et des sociétés de l'énergie (Pigeron-Piroth, 2009).

Par ailleurs, l'espace de recrutement du Luxembourg dépasse largement ses frontières nationales. Le champ international (avec les fonctionnaires européens et les cadres dirigeants des banques et autres entreprises internationales) forme ainsi un deuxième pôle de l'emploi dans lequel le personnel ne sera pas, dans sa majeure partie, recruté sur le marché local et n'aura pas besoin de connaissances en luxembourgeois. Les connaissances linguistiques présidant à l'embauche dans le secteur international seront dictées par la culture d'entreprise de l'employeur ou par des quotas pour les fonctionnaires de l'Union européenne.

Par ailleurs, le marché « local » de l'emploi est transnational, par le recours aux travailleurs frontaliers dont les pratiques linguistiques sont variables.

Voilà brossé brièvement le contexte dans lequel se situe la présente étude. À partir d'un échantillon d'offres d'emploi du *Luxemburger Wort* s'étalant sur vingt-cinq ans, nous tenterons d'analyser la demande linguistique sur le marché de l'emploi luxembourgeois, et de déterminer son évolution. Il s'agira également de vérifier que l'utilisation des langues diffère selon le secteur considéré.

2 Méthodologie

2.1 La constitution de l'échantillon

Cette étude constitue la seconde mise à jour d'une analyse des offres d'emploi du *Luxemburger Wort* initialement effectuée sur la période 1984-1999⁷. Ne pouvant utiliser toutes les sources publiant des offres d'emploi, nous avons décidé de nous limiter au quotidien *Luxemburger Wort*, principal quotidien, qui publie chaque samedi un large éventail d'offres d'emploi et qui fait référence en la matière au Luxembourg et même au-delà des frontières. Nous n'avons donc pas tenu compte des annonces publiées dans d'autres journaux comme le *Tageblatt*, le *Journal* ou le *Quotidien*. Nous sommes conscients que la demande pour la langue luxembourgeoise est vraisemblablement plus importante dans un journal comme le *Luxemburger Wort* que dans d'autres voies de recrutement qui s'adressent souvent à un public non luxembourgeois (Internet, agences d'intérim...).

Pour assurer la continuité de l'étude, nous avons gardé le dispositif méthodologique expliqué dans le paragraphe suivant. Néanmoins, nous avons ajouté une étude supplémentaire consacrée au quotidien gratuit *L'Essentiel* pour tenir compte des mutations du paysage de la presse luxembourgeoise.

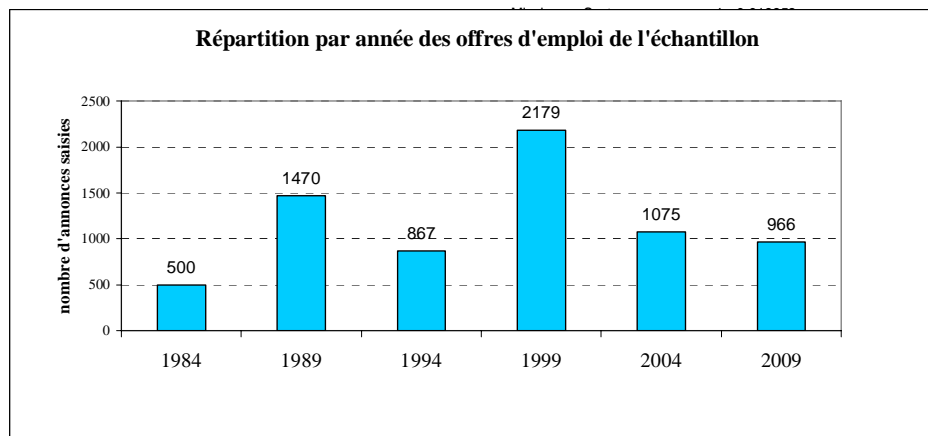
Lors de la première étude, nous avons opté pour un échantillon prenant en compte des années espacées de 5 ans, c'est-à-dire initialement 1984, 1989, 1994 et 1999. Pour chacune des années considérées, nous n'avons pas traité la totalité des quotidiens du samedi. Nous nous étions donc limités en général au second samedi de chaque mois, en exceptant les mois de juillet et août, mois d'été pour lesquels l'offre d'emploi est plus limitée. Une première mise à jour a été effectuée afin d'intégrer l'année 2004⁸ à l'échantillon. En conservant la

⁷ Piroth I., Fehlen F., 2000

⁸ Pigeron-Piroth I., Fehlen F., 2005.

même méthodologie, nous poursuivons cette étude en intégrant l'année 2009 et disposons d'un échantillon qui totalise 60 éditions du *Luxemburger Wort*⁹ (10 journaux par année pour chacune des six années considérées). Sa composition est la suivante : 500 offres d'emploi pour 1984, 1 470 pour 1989, 867 pour 1994, 2 179 pour 1999, 1 075 pour 2004 et 966 pour 2009 (*voir graphique 1*).

Graphique 1 :

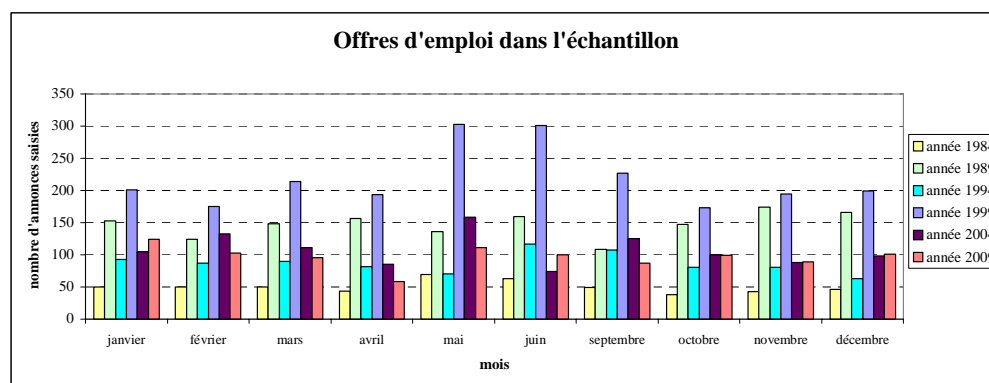


Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004, et 966 en 2009)

Les écarts existant dans le nombre d'offres d'emploi saisies pour les différentes années sont dus à la conjoncture économique et à son incidence sur le marché de l'emploi. Les effets de la crise économique actuelle se font sentir sur le volume d'annonces de l'année 2009, légèrement inférieur à celui de 2004.

Le graphique 2 indique la décomposition de l'échantillon par mois et par année.

Graphique 2 :



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004 et 966 en 2009)

Cette étude ne prétend pas être exhaustive, d'une part parce qu'il existe des canaux de diffusion des offres d'emploi autres que la presse écrite. C'est par exemple le cas des agences d'Intérim, de l'administration de l'emploi luxembourgeoise (l'ADEM), mais également des sites Internet des grandes entrepri-

⁹ *La Voix*, le quotidien francophone indépendant que les Imprimeries St.-Paul éditent, reprend le supplément d'offres d'emploi que nous étudions qui se trouve donc, pour les années 2004 et 2009, à l'identique dans les deux hebdomadaires.

ses qui mettent en ligne leurs offres d'emploi et les profils recherchés¹⁰. Par ailleurs, une étude du CEPS- INSTEAD¹¹ menée en 2007 auprès de 1 500 entreprises du secteur privé nous apprend que 28% des recrutements s'effectuent sans appel à candidature public, mais par recours à des réseaux personnels ou professionnels, ou encore par promotion interne à l'entreprise. Les auteurs parlent d'« offres d'emploi invisibles ». De plus, il ne faut pas oublier que les travailleurs immigrés (par exemple dans le bâtiment) se recrutent par des filières communautaires, ou que les fonctionnaires européens sont recrutés à l'échelle internationale.

Nous n'avons par ailleurs pas tenu compte de **toutes** les offres d'emploi publiées dans le *Luxemburger Wort*. Comme par exemple, celles qui font l'objet de quelques lignes dans la colonne « offres d'emploi » des petites annonces. Elles émanent de particuliers ou de petits commerçants qui recherchent la plupart du temps du personnel de maison à temps partiel, des serveurs/ses ou vendeurs/ses et ont rarement des exigences linguistiques.

Un comparatif sera effectué avec les offres d'emploi publiées dans *L'Essentiel*, le journal gratuit le plus lu du Luxembourg. Après trois ans d'existence, il est distribué à plus de 180 000 exemplaires, même au-delà des frontières luxembourgeoises (en gare de Thionville par exemple). La rubrique Emploi de ce quotidien est de plus en plus étoffée. Nous avons constitué un échantillon d'offres d'emploi selon la même méthodologie que pour le *Luxemburger Wort*. Les offres d'emploi de *L'Essentiel* étant publiées le vendredi, nous avons pris en compte les numéros des vendredis parus la veille des numéros du *Luxemburger Wort* analysés. Il s'agit des vendredis 9 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 8 mai, 12 juin, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre. Nous disposons d'un échantillon de 84 annonces correspondant aux offres publiées dans *L'Essentiel* aux dates mentionnées ci-dessus pour l'année 2009. Le tiers de ces offres concerne le commerce/restauration et hébergement. Alors que les annonces du *Luxemburger Wort* que nous avons analysées concernent dans 42.5% des cas l'administration publique/enseignement/santé et action sociale (en 2009).

2.2 Les variables prises en compte

Il est possible qu'une même annonce propose plusieurs emplois distincts, chacun ayant des exigences différentes en matière linguistique. Chaque offre d'emploi a donc fait l'objet d'un enregistrement propre dans notre fichier. Par contre, si l'offre d'emploi recherche plusieurs personnes ayant le même profil, nous n'avons comptabilisé qu'un seul enregistrement.

Notre base contient environ 7 050 offres d'emploi détaillées à l'aide d'une vingtaine de variables (relatives aux langues pour la plupart).

Chaque langue, (luxembourgeois, allemand, français, anglais, italien, espagnol et portugais, ou autres langues) a été codée de façon à faire la distinction entre les langues qui sont nécessaires pour l'emploi en question (langues exigées) et

¹⁰ Dans certains cas, les annonces du *Luxemburger Wort* ne contiennent que l'intitulé du poste proposé et renvoient au site internet de la société pour connaître les détails du profil recherché. Plusieurs annonces n'ont ainsi pas pu être prises en compte dans notre étude, car elles n'étaient plus en ligne au moment de la saisie. Seules les offres d'emploi de l'Université ont pu être « retrouvées » (25 annonces publiées aux dix dates retenues pour l'année 2009).

¹¹ Hauret, 2009

celles qui sont simplement souhaitées (qui constitueraient un atout/un avantage).

- Les langues exigées correspondent à des expressions telles « luxembourgeois exigé », « langues : luxembourgeois », « connaissance du luxembourgeois », « maîtrise de la langue luxembourgeoise », « bonnes/excellentes notions d'allemand », « facilités d'expression écrite et orale en allemand », « fluent in luxemburgish » « good knowledge of ... » « Sprachkenntnisse : Luxemburgisch », « englische Sprachkenntnisse sind erforderlich », « gute Deutschkenntnisse setzen wir voraus », « ... beherrschen » etc.
- Les compétences souhaitées sont de la forme « l'anglais sera considéré comme un atout », « l'anglais est un avantage », « notions d'anglais », « préférence sera donnée à un candidat parlant luxembourgeois... », « french is an asset, an advantage... » « anglais souhaité », « Grundkenntnisse in Französisch », « Französisch ist von Vorteil » etc.

Voyons à présent quelles sont les principales conclusions de cette étude.

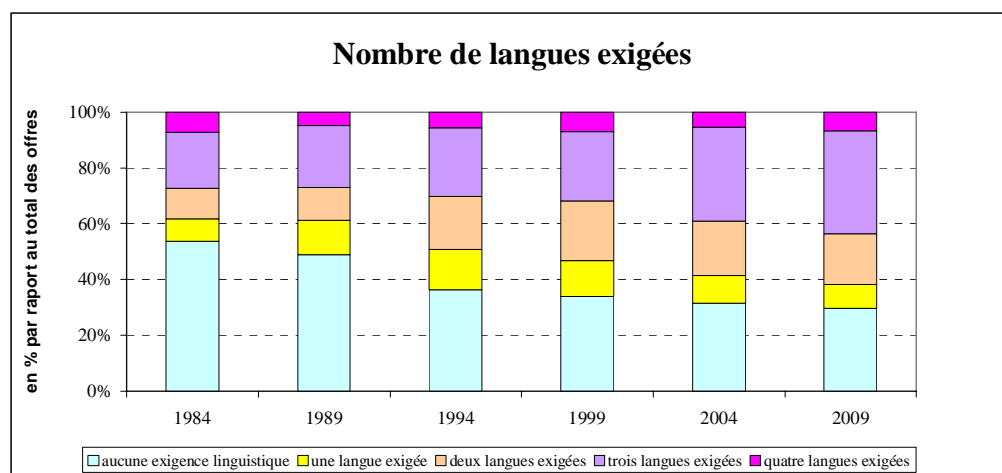
3 L'étude des offres

3.1 Le nombre de langues exigées

3.1.1 L'absence de demande linguistique explicite

En 2009, trois annonces sur dix n'expriment aucune exigence linguistique. En 1984, c'était plus de la moitié des offres d'emploi de l'échantillon (53.8%) qui ne formulaient aucune demande particulière (voir graphique 3).

Graphique 3



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004 et 966 en 2009)

* Note de lecture : en 2009, 29,7% des offres de l'échantillon n'exigent la connaissance d'aucune langue, 8,4% demandent la connaissance d'une langue, 18,1% de deux langues, 36,9% de trois langues et 6,8% de quatre langues.

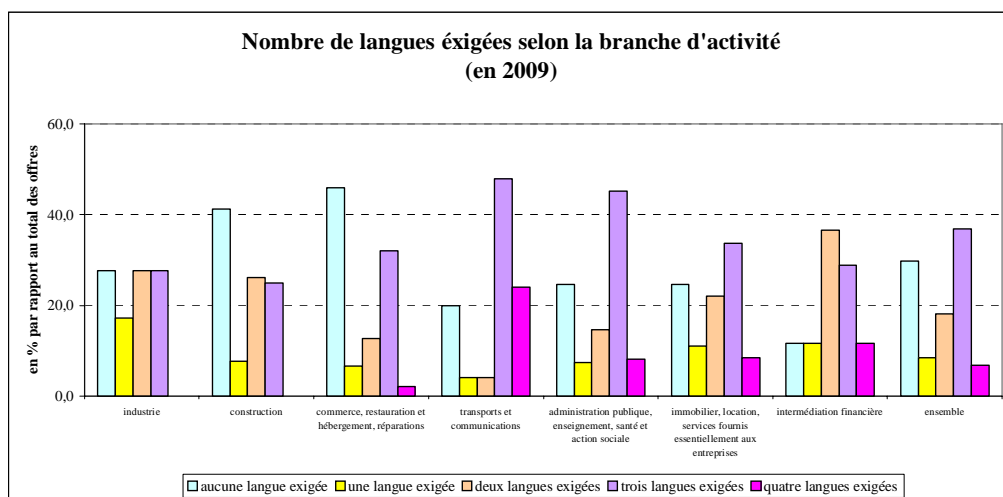
On peut interpréter cette évolution de façon naïve, en considérant que les demandes linguistiques ont augmenté par rapport à 1984. On peut aussi y voir l'expression d'une situation linguistique plus compliquée : par le passé, comme

encore aujourd'hui dans des pays monolingues, il était souvent superflu de préciser une compétence linguistique parce que celle-ci était implicite. Aucun patron cherchant une vendeuse à Metz n'aurait l'idée de spécifier l'exigence du français.

Les compétences linguistiques qui ne sont pas mentionnées dans l'annonce, parce que considérées comme évidentes par l'employeur, constituent un élément à ne pas négliger, mais difficile à prendre en compte dans notre analyse.

Cette interprétation est aussi confirmée par l'analyse des demandes linguistiques selon les branches d'activité. Le commerce/HORESCA/réparations ainsi que la construction sont les deux secteurs pour lesquels l'absence d'exigence linguistique dans les offres d'emploi est la plus manifeste en 2009 (voir graphique 4). Faut-il y voir le découragement des patrons de trouver un personnel bi- voire trilingue pour des emplois peu rémunérés ? Ou simplement le fait que dans ces secteurs surtout développés au centre et au sud du pays, le français s'impose tellement comme langue de communication qu'il n'est plus besoin de le mentionner ? D'ailleurs, la langue de rédaction de l'annonce (le français à 76% pour ces deux secteurs) est là pour éclairer celui qui aurait un doute.

Graphique 4 :



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (966 pour 2009)

C'est pour l'administration publique/enseignement/santé et action sociale¹² que l'évolution des demandes linguistiques a été la plus importante : en 1984 très peu d'annonces avaient des exigences linguistiques (seulement 2 sur 45), alors qu'en 2009, les trois quarts des annonces concernant cette branche demandent la connaissance d'une langue ou plus.

En 2009, 70.3% de l'ensemble des offres d'emploi de notre échantillon expriment des exigences linguistiques. La plupart d'entre elles (36.9% de l'ensemble des offres d'emploi) demandent la connaissance de trois langues, 18.1% de deux langues et 8.4% d'une seule langue. Il y a même 6.8% des annonces qui demandent la connaissance de quatre langues (voir graphique 3).

¹² Les intitulés des différentes branches d'activité seront volontairement écourtés dans la suite du texte.

3.1.2 La demande d'une seule langue

Une façon d'aborder l'urgence de la maîtrise d'une langue est d'étudier les offres qui demandent la connaissance d'une seule langue, parce qu'on peut supposer qu'elles correspondent à des besoins bien spécifiques. En 2009, nous comptons 80 offres qui exigent la connaissance d'une seule langue (8.4% de l'échantillon). Dans 38% des cas, il s'agit du français, en progression puisqu'en 2004 il n'apparaissait que dans 22% des demandes de langue unique. Ces demandes de français sont surtout le fait d'annonces dans le secteur des services fournis aux entreprises. Le français a-t-il encore progressé depuis 2004 comme langue de communication dans la société luxembourgeoise ? ou s'agit-il simplement d'une modification des comportements visant à demander désormais explicitement une langue qui était implicite auparavant ?

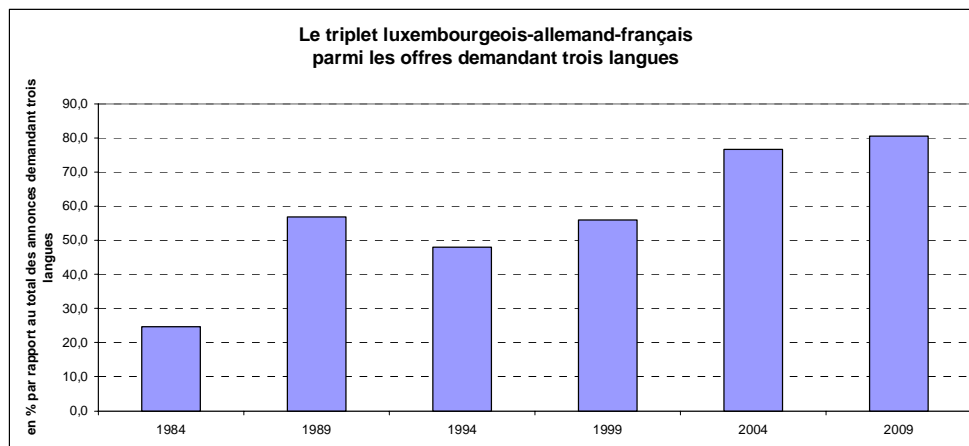
L'anglais et le luxembourgeois qui étaient les deux langues uniques les plus demandées en 2004 (respectivement 35.6% et 34.6%) sont moins souvent requises en 2009 (22.2% et 29.6%).

La situation il y a 25 ans était toute autre, le luxembourgeois venait en premier lieu des langues uniques exigées avec 53.8%, devant l'anglais avec 30.8% (pour 39 annonces exigeant une seule langue).

3.1.3 Le bilinguisme et le trilinguisme

En cas de bilinguisme demandé par l'annonce, il s'agit majoritairement (41% des cas) de la combinaison français-allemand, qui supplante la combinaison français-anglais (21%), pourtant majoritaire en 2004.

Graphique 5



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004 et 966 en 2009)

* Note de lecture : Parmi les offres d'emploi de l'échantillon qui demandent la connaissance de trois langues, 24.8% font référence aux trois langues usuelles du pays en 1984, 56.7% en 1989, 47.9% en 1994, 55.9% en 1999, 76.6% en 2004 et 80.6% en 2009.

Les annonces demandant la connaissance de trois langues sont plus nombreuses (le double) que celles qui requièrent le bilinguisme. Lorsque trois langues sont demandées en 2009, dans 80.6% des cas, on fait référence aux trois langues usuelles du pays. Alors qu'en 1984, près de 75% des offres d'emploi qui exigeaient la connaissance de trois langues faisaient référence à l'allemand, au français et à l'anglais. La mention des trois langues usuelles du pays ne concernait alors que 25% des offres d'emploi demandant trois langues. Le gra-

phique 5 ci-dessous est révélateur de la hausse du pourcentage d'annonces qui exigent les trois langues usuelles du pays entre 1984 et 2009.

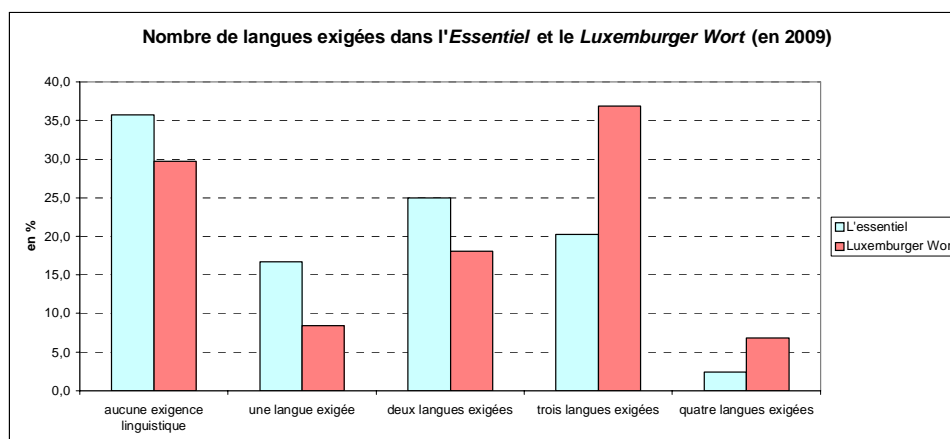
Une fois encore, cette évolution nous amène à préciser que par le passé, la connaissance des trois langues usuelles du pays était considérée comme implicite et n'était souvent pas indiquée dans l'annonce.

En 2009, l'administration publique est, avec les transports et communications, la branche dans laquelle l'exigence de trilinguisme est la plus manifeste (respectivement 48% et 45% des annonces demandent la connaissance de trois langues), même si on note une baisse par rapport à 2004 (55% de demande de trilinguisme dans l'administration publique). Du fait de l'importance du nombre de travailleurs étrangers dans l'emploi intérieur, il semble aujourd'hui nécessaire de préciser que l'emploi dans l'administration publique demande la connaissance des trois langues usuelles du pays. Parmi les offres d'emploi de l'administration publique, il y a aussi 24.7% des annonces qui ne mentionnent aucune connaissance particulière et que l'on peut interpréter comme une demande implicite des trois langues usuelles du pays. Par ailleurs, les demandes de bilinguisme et de quadrilinguisme dans l'administration publique sont en hausse par rapport à 2004. Notons enfin que 7.3% des annonces dans l'administration publique ne demandent la connaissance que d'une seule langue : le luxembourgeois (dans la quasi-totalité des cas), ce qui souligne toute l'importance de la maîtrise de cette langue pour l'administration publique.

3.1.4 Et dans la presse gratuite ?

Dans 35.7% des offres d'emploi de *l'Essentiel*, aucune demande linguistique n'est formulée (voir graphique 6). Lorsque l'annonce formule des exigences linguistiques, c'est plutôt pour demander deux langues que trois : une annonce sur quatre demande la connaissance de deux langues (français-allemand dans la plupart des cas) alors que le trilinguisme concerne une annonce sur cinq (soit moins que dans les annonces du *Luxemburger Wort*). Les offres d'emploi des deux quotidiens ne s'adressent en effet pas aux mêmes lectorats et ne concernent pas les mêmes branches d'activité, d'où des différences dans les demandes linguistiques.

Graphique 6 :



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (966 pour 2009) et *l'Essentiel* (84 annonces pour 2009).

3.2 La langue de rédaction de l'annonce

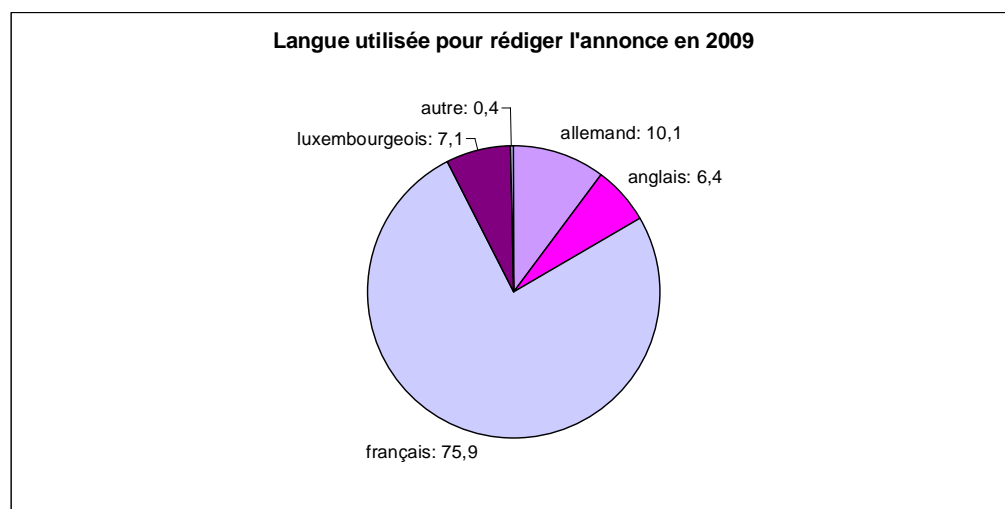
3.2.1 Les trois-quarts des offres d'emploi du *Luxemburger Wort* sont rédigées en français

La langue utilisée pour rédiger l'annonce ne figure pas systématiquement parmi les demandes linguistiques de l'annonce. Pourtant, le choix de cette langue n'est pas innocent. On estime en effet que la personne qui postulera à l'emploi en question devra au moins comprendre le contenu de l'annonce, donc avoir des connaissances de la langue qui a été utilisée pour la rédiger. D'une manière générale, on peut supposer que la langue choisie pour rédiger l'annonce correspond à la langue de communication dans l'entreprise, au moins au niveau de l'écrit, et qu'il s'agit d'une compétence linguistique implicite.

Ci-contre, en guise d'exemple, une annonce pour le secteur public rédigée en luxembourgeois et dans laquelle on ne mentionne pas de demande linguistique.

Le français est la langue de rédaction de l'annonce qui est choisie par l'employeur pour toucher le plus de candidats potentiels. En 2009, les trois quarts (75.9%) des annonces analysées sont rédigées en français (*voir graphique 7*). Ce pourcentage est en légère hausse depuis 1984 (73% en 1984).

Graphique 7



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (966 en 2009)

Malgré une chute depuis 1984, l'allemand est la deuxième langue la plus utilisée pour rédiger les annonces (10.1% des annonces sont rédigées en allemand en 2009) (*voir graphique 8*). Et pour la première fois dans notre échantillon, le luxembourgeois (7.1%) est plus utilisé que l'anglais (6.4%) pour rédiger les annonces. Précisons qu'en 1984, une seule annonce était rédigée en luxembourgeois.

Le fait d'utiliser le luxembourgeois comme langue de rédaction insiste encore plus sur la nécessité de maîtriser cette langue. 59.4% des annonces rédigées en luxembourgeois demandent explicitement la connaissance de la langue nationale (associée à une ou plusieurs autres langues), mais 40.6% ne l'indiquent pas (elle est dans ce cas implicite).

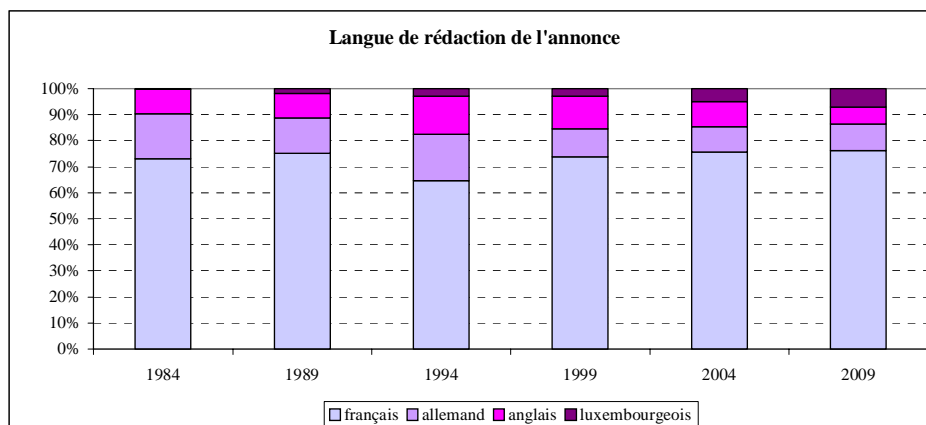
T'a.s.b.l.
« Minettsdepp »
 sicht fir hir 2 Crèchen,
Minettsdepp an
Nuddelsfabrik zu
Diddeleng:
Een Educateur
diplômé (m/f)
 fir 33 Stonnen d'Woch bei Kanner
 vun 18 Méint bis 3 Joer fir e
 congé maternité ze ersetzen vum
 01.01.2011 un, an uschléissend e
 congé parental vun 20 Stonnen vum
 Abrell 2011 u fir 1 Joer.

Een Educateur
diplômé (m/f)
 fir 40 Stonnen d'Woch bei Kanner
 vun 2 bis 18 Méint fir eng dispense
 de travail, congé maternité an e
 congé parental ze ersetzen vum
 01.11.2010 un.

Remplaçantes (m/f)
 mat Erfahrung fir d'Ersetzen vu
 Congeeën a Krankeschäiner :
 • am Beräich vun de Kannergruppen
 (2 Méint bis 6 Joer)
 • am Beräich vun der Kichen
 • am Botzberäich

Scheckt Äer **HANDGESCHRIVVEN**
DEMANDE MAT GETIPPEM CV A
REZENTER FOTO AN DIPLOM w.e.g.
 bis spéitstens **Freides, den 22. Oktober**
2010 un de **Präsident:**

Graphique 8 :



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

Note de lecture : en 1984, 73% des annonces étaient rédigées en français, 17.4% en allemand, 9.4% en anglais et 0.2% en luxembourgeois.

3.2.2 L'utilisation du français dans l'Essentiel

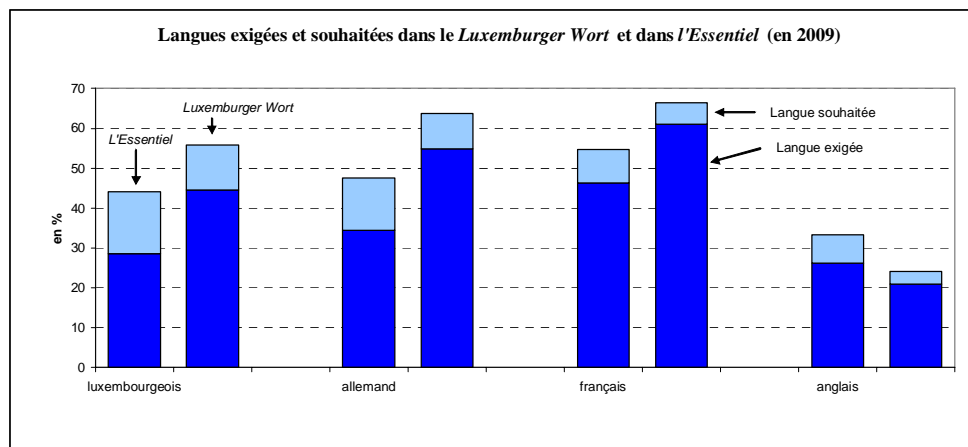
De manière encore plus manifeste que pour le *Luxemburger Wort*, le français est très largement utilisé pour rédiger les offres d'emploi dans l'Essentiel. 89.3% des annonces utilisent ainsi la langue de Molière, marquant ainsi clairement la volonté de s'adresser à un public plutôt francophone. Notre corpus ne compte ainsi que 8 annonces rédigées en anglais et une seule en luxembourgeois (cette annonce constitue à plusieurs titres une exception dans les annonces de l'Essentiel, puisqu'elle recherche un collaborateur parlant 4 langues pour travailler dans le secteur de l'édition).

3.3 Les compétences linguistiques

3.3.1 Le français est la langue la plus demandée dans les offres d'emploi analysées

En 2009, le français est la langue la plus demandée dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort*. 61.1% des offres d'emploi de notre échantillon exigeaient, en le mentionnant explicitement dans l'annonce, la connaissance du français (qu'il soit associé ou non à une autre langue). Si on ajoute encore les annonces qui **souhaitent** le français, le pourcentage monte à 66.8%.

Graphique 9 :



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (966 pour 2009) et l'Essentiel (84 annonces pour 2009).

Note de lecture : en 2009, 28.6% des annonces de l'Essentiel exigent la connaissance du luxembourgeois et 15.5% le souhaitent. Alors que dans les offres du *Luxemburger Wort*, ce sont 44,6% qui l'exigent et 11,2% qui le souhaitent)

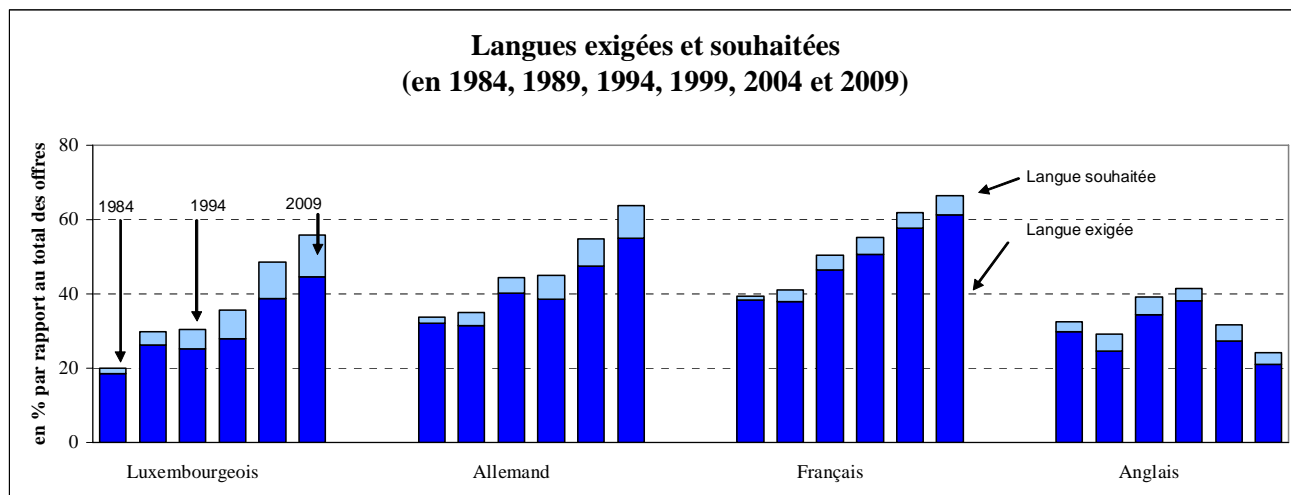
En 2009, l'allemand est exigé dans 54.9% des offres étudiées, l'anglais dans 21%, et le luxembourgeois dans 44.6% des cas (associés ou non à une autre langue).

Dans *l'Essentiel* aussi, le français est la langue la plus demandée : 46.5% des annonces étudiées l'exigent (associé ou non à d'autres langues) et 54.7% l'exigent ou le souhaitent mais à un niveau moindre que dans le *Luxemburger Wort* (voir graphique 9). Même remarque pour l'allemand et le luxembourgeois, alors que c'est l'inverse pour l'anglais. Rappelons en effet que les annonces des deux journaux ne concernent pas les mêmes branches d'activité, ce qui a une incidence sur les langues demandées.

3.3.2 Le luxembourgeois est la langue la plus souhaitée dans les offres d'emploi analysées

Le luxembourgeois est en première place des langues souhaitées dans le *Luxemburger Wort* avec 11.2% en 2009. En 1984, seulement 1.4% le mentionnaient comme souhaité. Connaissant la pénurie de personnel luxembourgeois, les recruteurs ne peuvent pas toujours se permettre de l'exiger. Les formulations du genre « *la maîtrise du luxembourgeois sera considérée comme un atout* » que l'on peut lire dans les offres d'emploi sont souvent des signes indiquant que les employeurs désespèrent de trouver le profil linguistique adéquat. Parallèlement, le luxembourgeois a également progressé comme langue exigée dans les annonces du *Luxemburger Wort*.

Graphique 10



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (500 offres d'emploi en 1984, 1470 en 1989, 867 en 1994, 2179 en 1999, 1075 en 2004 et 966 en 2009)

* Note de lecture : en 1984, 18.6% des offres d'emploi de l'échantillon exigent la connaissance du luxembourgeois, 1.4% la souhaitent (qu'il soit associé ou non à une autre langue). En 2009, ce sont respectivement 44,6% qui l'exigent et 11,2% qui le souhaitent.

Par contre, l'anglais est moins souvent exigé dans les annonces à partir de 1999 (voir graphique 10). Il faut néanmoins préciser que dans le secteur le plus demandeur en anglais (l'intermédiation financière), l'exigence de compétences en anglais poursuit sa hausse depuis 1994 (par exemple 70.4% en 2004 et 75% en 2009). Mais le secteur de la finance a connu une nette érosion de ses offres d'emploi publiées dans le *Luxemburger Wort* depuis 1999, probablement du fait de l'utilisation d'autres canaux de diffusion (comme les sites spécialisés de

recherche en ligne...) et du fait des diverses crises (celle de 2000-2001, et la crise actuelle).

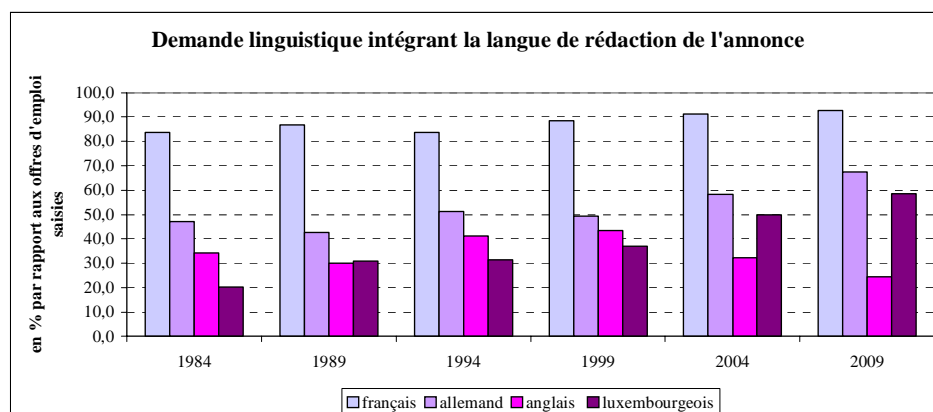
3.3.3 Une compétence linguistique « élargie » par l'intégration de la langue de rédaction de l'annonce

La langue utilisée pour rédiger l'annonce ne figure pas systématiquement parmi les langues demandées ou souhaitées dans l'offre d'emploi. Elle constitue cependant une compétence implicite (en tant que langue de communication écrite dans l'entreprise par exemple). A ce titre, on pourrait en tenir compte en définissant une compétence linguistique « élargie ». Cette démarche conduit à renforcer encore le poids du français, car il s'agit, nous l'avons vu, de la langue la plus utilisée pour rédiger les offres d'emploi.

Ainsi, 92.8% des offres d'emploi en 2009 font référence au français (en l'exigeant, le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger leur annonce), qu'il soit associé ou non à une autre langue. 67.6% font référence à l'allemand, 58.7% au luxembourgeois et 24.5% à l'anglais.

Les évolutions les plus frappantes (voir *graphique 11*) concernent surtout le luxembourgeois que l'on demande de plus en plus dans notre échantillon, de même que l'allemand (depuis 1999), alors que l'anglais est en baisse (à partir de 1999).

Graphique 11:

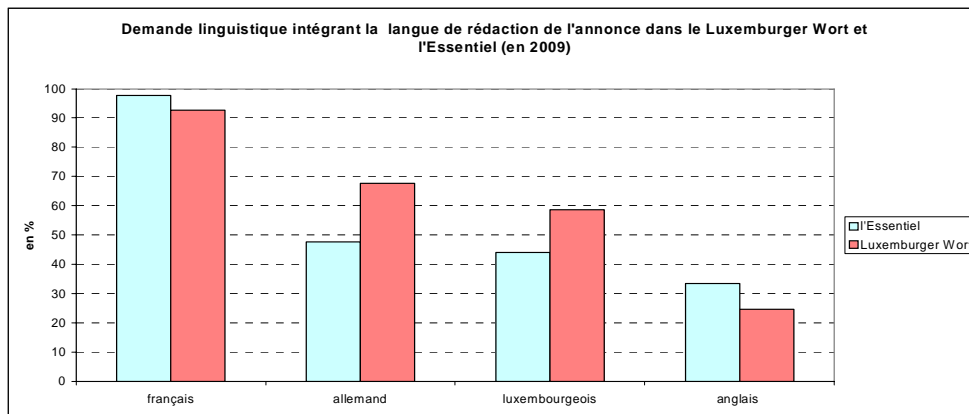


Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

Note de lecture : en 1984, 83.6% des offres d'emploi faisaient référence au français en le souhaitant, en l'exigeant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce, 47.2% faisaient référence à l'allemand, 34.2% à l'anglais et 20.2% au luxembourgeois.

Dans les annonces de *l'Essentiel*, la prise en compte de la langue de rédaction de l'annonce conduit à considérer que 97.6% des annonces font référence au français (en l'exigeant, le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger leur annonce), qu'il soit associé ou non à une autre langue. Seules deux annonces font exception, elles sont rédigées en anglais et demandent deux langues dont l'anglais (avec l'italien pour l'une et le néerlandais pour l'autre). Par ailleurs, 47.6% des annonces font référence à l'allemand, 44% au luxembourgeois, et 33.3% à l'anglais (voir *graphique 12*). Alors que les références au français et à l'anglais sont plus nettes que dans le *Luxemburger Wort*, le luxembourgeois et l'allemand sont moins souvent cités ou utilisés.

Graphique 12 :



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort* (966 pour 2009) et l'*Essentiel* (84 annonces pour 2009).

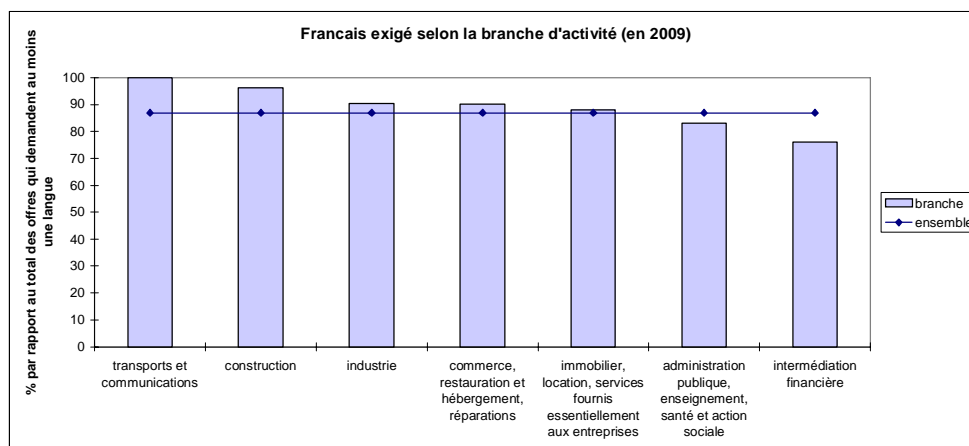
Note de lecture : dans l'*Essentiel*, 97,6% des offres d'emploi de notre échantillon font référence au français (en l'exigeant, le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce), c'est le cas de 92,8% des annonces du *Luxemburger Wort*.

3.4 Les langues exigées selon la branche d'activité

Le marché est segmenté au niveau des demandes linguistiques. L'emploi dans certaines branches d'activité nécessite l'utilisation de certaines langues plutôt que d'autres. Les quelques graphiques ci-dessous (*graphiques 13 à 17*) en sont l'illustration. Nous avons choisi d'aborder cette segmentation des demandes linguistiques en utilisant les langues expressément demandées dans l'annonce.

A noter : les graphiques présentent l'exigence d'une langue donnée dans l'ensemble des offres d'emploi qui demandent la connaissance **d'au moins une langue**. La langue peut être demandée seule ou combinée avec une (ou plusieurs) autre(s) langue(s).

Graphique 13:

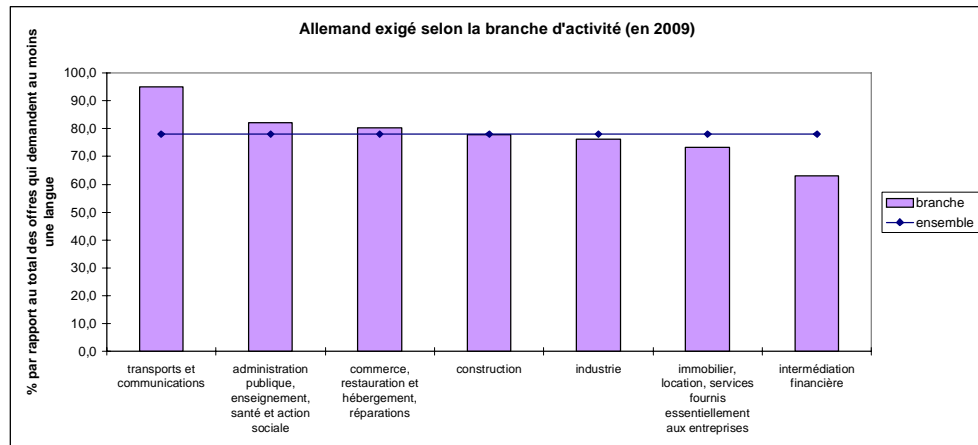


Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

* Note de lecture : en 2009, 96% des offres d'emploi de l'échantillon ayant des exigences linguistiques et concernant la construction, demandent la connaissance du français (qu'il soit associé ou non à d'autres langues).

D'après le graphique 13 ci-dessus, le français est fortement sollicité dans toutes les branches lorsqu'elles expriment une demande linguistique (entre 76,1% et 100%). Les transports et communications, et la construction, sont les deux secteurs qui expriment la plus forte demande de langue française (associée ou non à d'autres langues). Dans le secteur financier par contre, la demande de langue française est sous-représentée.

Graphique 14:

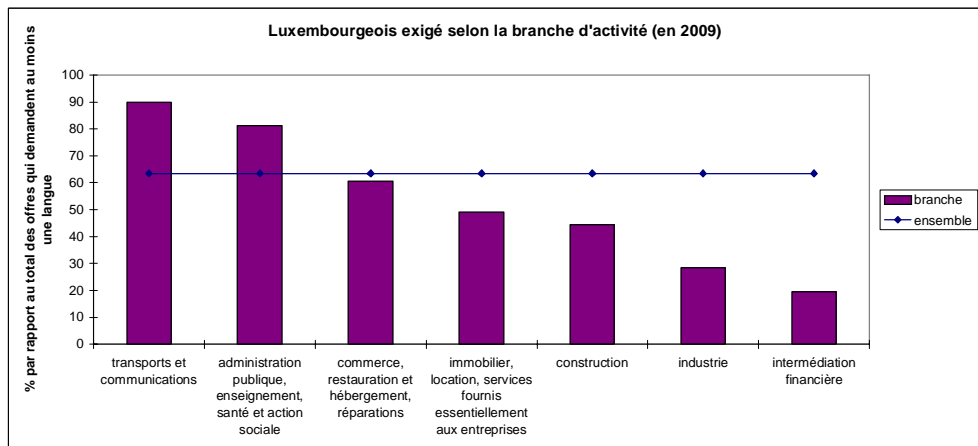


Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

* Note de lecture : en 2009, 95% des offres d'emploi de l'échantillon ayant des exigences linguistiques et concernant les transports et communications demandent la connaissance de l'allemand, qu'il soit associé ou non à d'autres langues.

Les transports et communications et l'administration publique sont les deux secteurs les plus demandeurs de langue allemande lorsque ces secteurs expriment des exigences linguistiques (voir graphique 14). Par contre, le secteur financier est, comme pour le français, très en dessous de la moyenne.

Graphique 15 :

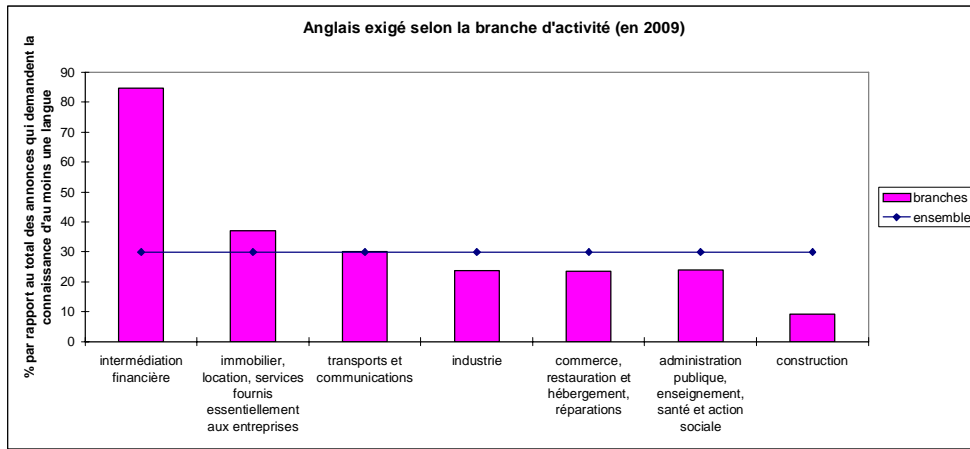


Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

* Note de lecture : en 2009, 81,2% des offres d'emploi de l'échantillon ayant des exigences linguistiques et concernant la branche "administration publique, enseignement, santé et action sociale" demandent la connaissance du luxembourgeois qu'il soit associé ou non à d'autres langues

Les branches se distinguent nettement plus les unes par rapport aux autres en ce qui concerne leur demande de langue luxembourgeoise (graphique 15). Alors que les transports et communications, ainsi que l'administration publique/santé/action sociale demandent la connaissance de la langue nationale dans respectivement 90% et 81,2%, l'intermédiation financière la nécessite dans moins de 20% des cas.

Graphique 16



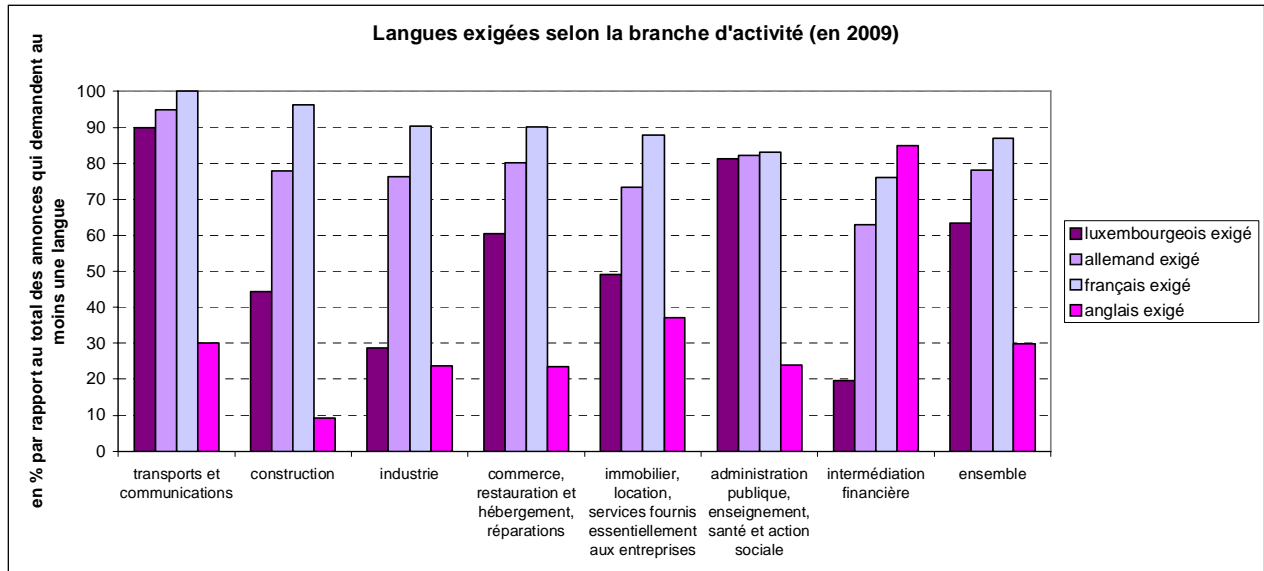
Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

* Note de lecture : en 2009, 84.8% des offres d'emploi de l'échantillon ayant des exigences linguistiques et concernant l'intermédiation financière demandent la connaissance de l'anglais qu'il soit associé ou non à d'autres langues

L'anglais est la langue de la finance puisque 84.8% des annonces de ce secteur requièrent la connaissance de l'anglais. Les autres secteurs nécessitent nettement moins la connaissance de cette langue, en particulier la construction et l'administration.

Pour pouvoir effectuer des comparaisons, voici les demandes de ces quatre langues réunies sur un même graphique (*graphique 17*).

Graphique 17 :



Source : Université du Luxembourg, d'après un échantillon d'offres d'emploi parues dans le *Luxemburger Wort*

* Note de lecture : en 2009, 81.2% des offres d'emploi pour l'administration publique qui ont des exigences linguistiques demandent la connaissance du luxembourgeois, 82,1% de l'allemand, 83% du français et 24% de l'anglais.

3.5 Une analyse du contenu des annonces

L'analyse détaillée du contenu de certaines annonces est riche d'enseignements et permet de compléter l'étude statistique¹³. Elle nous renseigne notamment sur la culture d'entreprise et les pratiques linguistiques ayant cours à l'intérieur d'une société.

3.5.1 Les métiers et leurs langues

Là où la statistique n'a pu offrir qu'une description assez sommaire de la segmentation linguistique selon les secteurs, une série de trois annonces d'un marchand de meubles spécialisé dans les cuisines¹⁴ publiée dans l'édition du *Luxemburger Wort* du 11 septembre 2010, nous permet une analyse plus fine des différents métiers existant dans cette branche. En effet, 19 corps de métier différents sont concernés, et les demandes linguistiques varient selon les activités. Les différents postes sont déclinés en français (12 profils), luxembourgeois (6 profils) et allemand (un profil) selon le type d'activité.

1 **Receptionnist(in) an Caissière(n)** (m/w)

- Sproochen: däitsch, franséisch an lëtzebuergesch
- Gudder Kontakt zu de Clienten
- Mécht d'Reception, d'Keess an d'Telefonszentral
- Verkaaf vun deene verschiddeenen Artikelen an der Boutique

2 **Gardienne enfants** (m/f)

- Garde les enfants des clients durant leur visite dans le magasin
- Langues: allemand et français, luxembourgeois et toute autre langue est un avantage

3 **Grafiker(in) fir d'Perspektiven** (m/w)

- Erstellen vun Perspektiven fir Kichen a Buedzëmmer um PC
- Grafesch Kenntnisse
- Sachkenntnisser am Zeechnen
- Gudd Computerkenntnisser
- Sproochen: däitsch an franséisch, lëtzebuergesch an all aner Sprooch as vu Virdeel

4 **CAD-Zeichner / Sachbearbeiter B-to-B**
für die Abteilungen Badezimmer und Granit (m/w)

- Zeichnen von Arbeitsplatten- und Badezimmerplänen
- Erstellen von Plänen, Kontrollieren und Verbessern von bereits gezeichneten Plänen über CAD
- Den Verkäufere(n) und den B-to-B Kunden technische Fragen beantworten
- Ausbildung als CAD Zeichner / Techniker
- Sprachen: Deutsch und Französisch, Luxemburgisch und jede weitere Sprache ist von Vorteil

5 **Décorateur(trice)** (m/f)

- Décoration de l'exposition
- Langues: français, luxembourgeois et allemand est un avantage

6 **Magasinier** (m/w)

- 5 Joër Berufserfahrung als Handwierker
- Lager
 - Reception vun der Wuer
 - Organisatioun vum Lager
 - Prepareiren vun den Tournéen an der Sortie vun der Wuer
 - Villsäiteg Aufgaben
- Sproochen: däitsch an franséisch, lëtzebuergesch an all aner Sprooch as vu Virdeel

Schéckt w.e.g. Äeren CV mat engem Motivatiounsbréif an enger rezenter Foto op folgend Adress:
Kichechef / Service RH
69, parc d'activité Mamer-Cap L-8308 CAPELLEN
mailto: tbeicht@kichechef.lu

Kichechef
Miwel a méi...

¹³ Ces annonces ont été sélectionnées en dehors du champ de notre échantillon et n'entrent pas dans l'analyse statistique présentée dans la partie principale de l'étude.

¹⁴ Deux offres concernent le magasin *Kichechef* et une troisième *TOPgranit* logé à la même adresse et ayant le même service des ressources humaines.

L'annonce reproduite ci-dessus est unique en son genre par le fait de mélanger trois langues dans une même offre.

En général, trois langues sont demandées, dans l'ordre « allemand, français, luxembourgeois » suivies, pour quelques postes, par la mention « toute autre langue est un avantage ». Pour le coordinateur et le technicien de chantiers, le portugais arrive en troisième place. Pour le dessinateur sur ordinateur, la première langue demandée est l'allemand et la notice est rédigée en allemand.

Pour six corps de métiers manuels et les chauffeurs-livreurs, il n'y a aucune exigence linguistique. « Dextérité et débrouillardise » sont évidemment dans ce domaine des qualités plus essentielles que l'aisance verbale. Ces profils étant rédigés en français, on peut supposer que cette langue est la langue de communication implicite sur les chantiers. Le service client « Konnendengscht » prendra en charge les appels des clients (« Uriff vun de Clienten », en luxembourgeois dans le texte) et le coordinateur des chantiers polyglotte et lusophone assurera la compréhension entre ces derniers et les différents corps de métiers.

Le seul poste qui semble « monolingue », exigeant seulement le français, sans oublier cependant d'ajouter que le luxembourgeois et l'allemand représentent un avantage, est celui du décorateur de l'exposition. Celui-ci n'a pas de contacts avec la clientèle.

3.5.2 Deux façons distinctes de demander le luxembourgeois



elisabeth
am sozialen déngscht zu lëtzebuerg

Den elisabeth-Aleberaich sicht:
Fir de Foyer Ste Elisabeth Beetebuerg:
 Ee Préposé fir de Service Ménage | m./w. | 40 St./W. | CDI
 Ee Responsabel „Unité de vie“ | m./w. | 40 St./W. | CDI

Den elisabeth-Behënnerteberaich sicht:
Fir d'Réimecher Heem:
 Een Ergotherapeut | m./w. | 40 St./W. | CDD


D'elisabeth-Kannerwierk sicht:
Fir d'Maison Relais Bous:
 Eng Aide Socio-Educative | m./w. | 6 St./W. | CDI

Fir d'Maison Relais Fréiseng:
 Eng Aide Socio-Educative | m./w. | 10 St./W. | CDI

Fir d'Maison Relais Munneref:
 Eng Aide Socio-Educative | m./w. | 10 St./W. | CDI

Fir d'Maison Relais Schoulkauz zu Wëlwerwolz:
 Een diploméierten Erzéier | m./w. | 20 St./W. | CDI
 Eng Aide Socio-Educative | m./w. | 10 St./W. | CDI
 Ee Kach | m./w. | 40 St./W. | CDI
 Eng Aide-Ménagère | m./w. | 20 St./W. | CDI

D'Kandidature w.e.g. iwwer www.elisabeth.lu



zitha
senior

La Seniorie St Joseph Pétange
recherche pour entrée Immédiate ou à convenir

- ▲ **Des infirmiers (m/f)**
à temps plein / partiel / CDI (CCT-SAS)
- ▲ **Des aides-soignants (m/f)**
à temps plein / partiel / CDI (CCT-SAS)
- ▲ **Des aides sociaux familiales (m/f)**
à temps plein / partiel / CDI (CCT-SAS)
- ▲ **Des agents en hôtellerie (m/f)**
à temps plein / partiel / CDI (CCT-SAS)
- ▲ **Un cuisinier CATP (m/f)**
à temps plein / CDI (CCT-SAS)
- ▲ **Des réceptionnistes (m/f)**
à temps partiel / CDI (CCT-SAS)
- ▲ **Un assistant de direction (m/f)**
à temps plein / CDI (CCT-SAS)

Présélection sur dossier
(langue luxembourgeoise indispensable)

Candidature, CV et photo à adresser à la

Seniorie St Joseph Pétange
à l'attention de Monsieur Guy KOHNEN
Directeur
28, rue de l'église
L - 4732 PETANGE

Deux institutions semblables recrutent pour des postes comparables dans le même numéro du *Luxemburger Wort*. L'annonce de l'association Elisabeth, le gestionnaire des œuvres sociales de la Congrégation des Sœurs de Ste Elisabeth, est rédigée en luxembourgeois. On notera en passant les nombreux emprunts à la langue française pour la désignation des postes, p.ex. « Ee *Préposé* fir de *Service Ménage* ». Zitha, l'organisation de la Congrégation des Soeurs Carmélites Tertiaires semble avoir une culture d'entreprise différente, ou serait-ce seulement la préférence personnelle d'un chef de service DRH, car son annonce est rédigée en français avec, cependant, la mention « langue luxembourgeoise indispensable ». A l'inverse, l'offre de l'association Elisabeth ne comporte aucune compétence linguistique, mais est rédigée en luxembourgeois. En allant sur le site Internet, on trouve le détail des profils demandés, exigeant toujours le luxembourgeois, confirmant ainsi notre interprétation de la langue de rédaction de l'offre comme une demande implicite.

Le recours à Internet permet aussi à l'employeur de fournir des explications plus exhaustives. Ainsi la formulation standard (« Kenntnësser am Lëtzebuergesch, Däitschen a Franséischen ») est remplacée pour certains postes par un bref argumentaire pour légitimer une demande qui ne semble pas aller de soi.

L'explication pour le poste de cuisinier (« Déi 3 Landessprooch beherrschen (L/D/F). Lëtzebuergesch ass wichteg fir mat de Kanner ze schwätzen an awer och mat deem engen oder aneren vum Personal¹⁵) insiste sur la nécessité de parler avec des enfants (supposés ne pas avoir déjà appris une langue étrangère). Elle nous révèle aussi que « l'un ou l'autre membre du personnel ne parle que luxembourgeois ».

L'explication pour les postes d'éducateur diplômé et d'aide socio-éducative nous explique e.a. l'importance de l'apprentissage de la langue nationale pour l'intégration des enfants immigrés (« Déi 3 Landessprooch beherrschen (L/D/F). Lëtzebuergesch ass eng Viraussetzung am Ëmgang mat de Kanner an den Elteren. Besonnesch auslännesch Kanner solle jo hei bei eis integréiert ginn an dat geschitt och iwwert d'Sprooch. Si ass eng Basis fir dem Kand säin Erfolleg spéider hei an der Schoul »).

Une autre façon de justifier des exigences langagières et de se prémunir contre des protestations est le recours à l'argument juridique. Les offres des administrations publiques reprennent ainsi parfois la formulation des lois régissant le recrutement des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat¹⁵: on y lit¹⁶ qu'il faut « faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand, luxembourgeois), telles que définies par la loi du 24 février sur le régime des langues ». Un règlement grand-ducal¹⁷ fixe par ailleurs les modalités de contrôle de la connaissance des trois langues administratives (le luxembourgeois, l'allemand et le français) pour le recrutement des fonctionnaires et employés des administrations de l'Etat et de ses établissements publics.

¹⁵ Voir la loi du 8 juin 1994 sur le statut général des fonctionnaires, loi du 8 août 1988 pour les employés de l'Etat et loi du 9 juin 1995 pour les fonctionnaires communaux.

¹⁶ Voir p. ex. l'offre de la Ville de Luxembourg du 13.06.2009.

¹⁷ Voir règlement grand-ducal du 9 décembre 1994 fixant les modalités du contrôle de la connaissance des trois langues administratives pour le recrutement des fonctionnaires et employés des administrations de l'Etat et de ses établissements publics.

4 Conclusion

Cette étude nous a permis d'identifier les demandes langagières dans les offres d'emploi publiées dans le quotidien *Luxemburger Wort*. Il en ressort tout d'abord que sept annonces sur dix ont des exigences en matière linguistique, elles demandent la connaissance de trois langues pour la plupart (les trois langues usuelles du pays dans la majeure partie des cas. Les offres d'emploi exprimant des demandes linguistiques sont plus nombreuses qu'auparavant. Mais l'analyse est rendue complexe (et la comparaison difficile) par le fait que les connaissances linguistiques ne sont pas systématiquement mentionnées dans l'annonce (et encore plus par le passé), car elles sont souvent implicites.

Autre résultat : le français est la langue la plus sollicitée dans les offres d'emploi. 92.8% des offres d'emploi que nous avons saisies pour l'année 2009 font référence au français, en l'exigeant, en le souhaitant ou en l'utilisant pour rédiger l'annonce, et ce pourcentage est en croissance.

Depuis 1984, on a pu constater une augmentation des demandes langagières de luxembourgeois, allemand et de français. L'anglais, quant à lui, est moins souvent exigé dans l'ensemble des offres d'emploi depuis 1999, mais il reste dominant et en hausse dans le secteur de la finance.

La langue luxembourgeoise poursuit sa progression comme langue exigée, mais aussi souhaitée, ainsi que comme langue utilisée pour rédiger l'annonce. Si en 1984, une seule annonce du *Luxemburger Wort* était rédigée en luxembourgeois, c'est le cas de 70 annonces en 2009 (soit 7.1% des annonces). La langue nationale a été davantage utilisée que l'anglais en 2009. Ajoutons que la progression au sein de l'échantillon, des annonces de l'administration publique, santé et action sociale n'est pas totalement étrangère à la hausse des exigences de luxembourgeois, étant donné qu'il s'agit d'un secteur fortement demandeur de langue nationale.

Le *Luxemburger Wort* ne possède pas le même lectorat que d'autres quotidiens, et notamment *l'Essentiel* (quotidien gratuit qui s'adresse à un public plutôt jeune et francophone). Notre analyse révèle néanmoins dans ces deux journaux la domination du français dans les demandes linguistiques, mais aussi de par son utilisation pour rédiger les offres d'emploi.

Nous avons pu constater par ailleurs que les différents secteurs d'activité ont des besoins distincts en matière linguistique. On retiendra par exemple que le luxembourgeois est fortement demandé dans les transports et communications, ainsi que dans l'administration publique, santé et action sociale, et que l'anglais est très souvent exigé dans le secteur de l'intermédiation financière.

5 Bibliographie

- Fehlen Fernand [2009] *BaleineBis. Une enquête sur un marché linguistique multilingue en profonde mutation*, SESOPI, Cahier RED n°12, Luxembourg.
- Hauret Laetitia [2009] « La visibilité des offres d'emploi au Luxembourg », *Population et Emploi*, n°46, décembre 2009, CEPS-INSTEAD.
- Pigeron-Piroth Isabelle [2009] « Le secteur public », *Economie et Statistiques*, STATEC, Luxembourg, n°34.
- Pigeron-Piroth Isabelle, Fehlen Fernand [2005] « Les Langues dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* 1984-2004 », Publication Interne, 27 pages.
http://www.ipse.uni.lu/recherche/flshase/stade_1993_2007/axe_2_bis
- Piroth Isabelle, Fehlen Fernand [2000] *Les Langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort*, Publication Interne, Rapport EMPLOI-00-04, 21 pages.
- Elias, Norbert, Scotson, John L. [1997] *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. Fayard, Paris.